

Questions orales

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PRENDRA DES MESURES
AVANT LA FIN DE CETTE SESSION

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. A mon avis, le secrétaire d'État devrait respecter cette institution et répondre aux questions qu'on lui adresse. Vendredi, son chef s'est engagé à lire, entre autres, officiellement, comme il l'a dit, la lettre du sénateur Hébert. Son chef s'est engagé à consulter ses divers ministres pour en arriver à l'annonce d'un programme afin d'essayer de mettre fin à la crise qui sévit actuellement du côté du Sénat. Le secrétaire d'État pourrait-il dire à la Chambre si, oui ou non, ils ont l'intention d'agir avant la fin de la présente session?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, je m'étonne que le député de Shefford ait l'audace de dire que le premier ministre a prétendu qu'il prendrait une décision en fonction de ce qui se passe de l'autre côté du corridor. Jamais le premier ministre du Canada n'a relié la décision d'une politique sur les jeunes avec ce qui se passe de l'autre côté. Jamais la décision concernant Katimavik ou tout autre programme ne sera prise en fonction de ce qui se passe de l'autre côté du corridor.

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT VA AGIR

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, le secrétaire d'État peut jouer à l'autruche, mais il y a une réalité. Il y a un sénateur qui en est à sa quinzième journée de jeûne aujourd'hui. Ce que je demande au secrétaire d'État, c'est: Est-ce qu'ils ont l'intention de le laisser mourir ou est-ce qu'ils vont agir comme ils sont supposés de le faire, dans les plus brefs délais?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, le sénateur Hébert auquel se réfère le député a pris une décision que je respecte mais qui est la sienne, qui est une décision absolument indépendante de la volonté du gouvernement du Canada. Et je m'excuse, mais ce gouvernement ne répondra pas à ce type de mesure en changeant des politiques qui sont fondamentales et sur lesquelles la gestion du pays repose. Cela est vrai aujourd'hui, et cela le sera encore dans une semaine.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE HONDURAS—LE MEURTRE D'UN MISSIONNAIRE CANADIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est absent, j'adresserai ma question au vice-premier ministre. Tous les Canadiens ont été attristés et choqués à l'annonce du décès tragique d'un missionnaire canadien survenu la semaine dernière en Amérique centrale. Le vice-premier ministre peut-il nous dire ce que fait le gouvernement à l'égard de cette tragédie? Est-ce que des employés des Affaires extérieures sont actuellement au Honduras pour faire une enquête? Avons-nous demandé au gouvernement de ce pays de nous fournir un rapport officiel sur les circonstances qui ont entouré cette tragédie?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, nous pouvons regretter, bien sûr, le décès du père Arsenault qui est survenu au Honduras. Nous avons, dès ce matin, pris les mesures nécessaires et nous avons demandé à notre ambassade au Guatemala de faire en sorte que l'on sache exactement ce qui s'est passé et quels ont été les objectifs du meurtre. Bien sûr que notre ambassade apporte tout le soutien qui est nécessaire dans le cadre de situations pénibles et humaines. Et nous garantissons à la famille tous les soins les plus rapides pour pouvoir rapatrier le corps de M. Arsenault.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ DES CANADIENS EN AMÉRIQUE CENTRALE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, compte tenu de cette tragédie et des nombreux troubles qui perturbent cette région, le gouvernement est-il disposé à revoir les risques que courent les nombreux Canadiens travaillant dans cette région comme missionnaires ou comme bénévoles? Le gouvernement examine-t-il la nécessité de renforcer considérablement sa présence diplomatique et d'avoir plus d'ambassades dans cette région, compte tenu d'une recrudescence de la violence et des risques que courent les Canadiens?

• (1420)

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, nous avons déjà des programmes qui sont en place au niveau de l'Amérique centrale. Comme nous avons eu l'occasion de le répéter à plusieurs reprises, des mesures tout à fait précises et spéciales sont élaborées afin de vraiment répondre aux critères qui existent dans ces pays.

Pour ce qui est de la présence des ambassades, nous avons augmenté la présence au Costa Rica et au Guatemala. Nous pouvons dire que les deux ambassades qui nous représentent font un excellent travail et, naturellement, nous suivons de très près tout ce qui se passe.

* * *

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR LES PARTICULIERS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. Son gouvernement trouve-t-il juste qu'une personne qui avait un revenu imposable de \$2,040 en 1984 et qui n'avait pas payé d'impôts doive maintenant, à cause des changements apportés par le ministre des Finances, payer \$190.30 d'impôt sur ce même revenu imposable en 1985?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous avons parlé bien des fois à la Chambre du principe de la justice. Il ne fait aucun doute que le budget et ses dispositions visant à réduire le déficit par le biais de mesures fiscales et de la compression de nos dépenses ont été favorablement accueillis par l'ensemble du pays. Les Canadiens croient que le budget est équitable.